

ORDRE D'INSERTION	
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHE DE TRAVAUX	
Expéditeur PRY TECH 210 rue Alexis de Tocqueville 50000 SAINT-LO Dossier suivi par Jean BRAUD Date : 23/09/2025 Choix du journal - OUEST France Date de parution Le prochain numéro Classification CPV Pour le lot N° 1 : 45112500-0, 45232130-2, 45232410-9, 45234116- 2, 45262522-6, 45262620-3 Pour le lot N° 2 : 45112700-2 Journaux justificatifs de parution 1 exemplaire(s) à l'expéditeur 1 exemplaire(s) au facturé Présentation de l'annonce Composée sur une colonne Présentation classique Accusé de réception Accusé de réception : Oui Par mail : contact@prytech.fr La facture Libellée au nom de : COMMUNE D'AGON-COUTAINVILLE Instructions particulières : Composée sur une colonne Envoi des avis d'attribution à l'expéditeur	1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE D'AGON-COUTAINVILLE Hôtel de ville2 Rue Louis Périer50230 Agon-Coutainville 2. Procédure de passation : Procédure adaptée Articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique. 3. Type de marché : Marché de travaux En application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique, le marché comporte des clauses d'exécution sociales. 4. Objet du marché : Travaux d'aménagement du Passous – Troisième tranche RD44 5. Décomposition des lots : Lot n°1-TERRASSEMENT, VOIRIE, EAUX PLUVIALES, MACONNERIE, MOBILIER Lot n°2-ESPACES VERTS 6. Délai d'exécution des travaux : Le délai d'exécution est laissé à l'initiative des candidats. Il ne devra pas dépasser les délais plafonds fixés dans l'acte d'engagement. Date de commencement des travaux : lundi 5 janvier 2026 7. Renseignements : Les éventuelles questions sont désormais à déposer sur le profil acheteur 8. Interlocuteur technique : PRY TECH – 210 rue Alexis de Tocqueville – Parc d'Activités du Golf – 50000 SAINT-LO : 02.33.75.64.20 - courriel : contact@prytech.fr 9. Les offres devront être remises pour l VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 à 11H00 10. Délai de validité des offres : 120 jours 11. Justifications à produire : Conformément aux conditions fixées dans le règlement de consultation 12. Critères de jugement des offres: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous : - prix des prestations : 60 points - valeur technique : 20 points - délai d'exécution : 20 points 13. Modalité de retrait des dossiers : le dossier de consultation des entreprises est https://fm-repro.fr 14. Modalité de dépôt : L'entreprise transmettra sa réponse dématérialisée sur le site : https://fm-repro.fr 15. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif - 3 rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN 16. Date d'envoi à la publication : 27/10/2025